Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20261120-D_893A_181126-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 novembre 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 18 novembre 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Alain VIDAL - François LE BRUN - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Isabelle LE MOAL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN – Cathy LE ROUX

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Lédie LE HIR	procuration à	Jean-Luc CABON
Francis KERVELLA	procuration à	Christophe GUEGANTON
Stéphanie LE PRIOL	procuration à	Stéphane PHILIPPOT
Océane LE MEUR	procuration à	Virginie PETTON LESVEN

Nomenclature ACTES 8.9.3.a	APPROBATION DU LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT DE LA NOUVELLE DIRECTION DE L'EPCC « MUSIQUES & CULTURES » ET DE L'APPEL À CANDIDATURES

Ancré au cœur du Pays des Abers et de la Côte des Légendes, « Musiques & Cultures » est un acteur culturel majeur du Nord-Finistère, créé à l'initiative de plusieurs communes souhaitant unir leurs ressources autour de l'enseignement musical.

Le mandat de M. Daniel IMPIERI, directeur actuel de l'EPCC « Musiques & Cultures », prendra fin le 14 novembre 2027. Il convient donc d'organiser dès à présent le recrutement de sa succession à compter du 15 novembre 2027.

La gouvernance de l'EPCC impose une validation conjointe et conforme de cette procédure par le Conseil d'administration de l'établissement et par les conseils municipaux des sept communes membres (Guissény, Kerlouan, Landéda, Lannilis, Lesneven, Plabennec et Plouguerneau).

Par conséquent, il est nécessaire d'approuver, sans aucune modification, la procédure arrêtée par l'EPCC afin de garantir la transparence, l'équité et le respect des règles réglementaires et statutaires du recrutement.

Après avis de la commission Culture en date du 4 novembre 2026, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- d'approuver les termes de la délibération du Conseil d'administration de l'EPCC « Musiques & Cultures » du 30 septembre 2026 fixant la procédure de recrutement ;
- d'approuver l'appel à candidatures pour la future direction de l'établissement.

Annexe 1 : délibération n°2026-10 du Conseil d'Administration du 30 septembre 2026
Annexe 2 : Offre d'emploi du Directeur ou de la Directrice de l'EPCC « Musiques & Cultures »

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20261120-D_893A_181126-DE

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 20 novembre 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON